

Budget de la santé et des services sociaux : inquiétude malgré des mesures intéressantes

Québec, le 26 mars 2015 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, réagit au budget 2015-2016 du gouvernement du Québec.

« Malgré de nombreuses mesures intéressantes, ce budget prévoit une croissance des dépenses de programmes de seulement 1,4 % en santé et services sociaux, alors que le gouvernement a pris un engagement à hauteur de 2,7 % l'an dernier », explique M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. Cette différence représente une baisse de plus de 400 millions de dollars des prévisions. « Il y a lieu de demander au gouvernement de démontrer à la population du Québec que cette révision à la baisse des prévisions n'entraînera pas de baisse de l'accessibilité aux soins et services dont les usagers ont besoin. Les établissements auront également la responsabilité de concrétiser cette priorité sur le terrain », ajoute M. Blain.

Des mesures intéressantes

Le RPCU souligne que le budget comprend de nombreuses mesures ciblées intéressantes pour les usagers du réseau de la santé et des services sociaux, pour les aînés et pour les personnes vulnérables. Parmi celles-ci, notons :

- L'abolition graduelle de la taxe santé;
- L'aide financière pour l'installation de gicleurs dans les résidences pour aînés;
- Le développement de services de pédiatrie sociale;
- L'amélioration des conditions de logement des personnes les plus démunies;
- Le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie.

Sur le plan de la fiscalité, le gouvernement propose des mesures favorables aux travailleurs expérimentés et aux aînés propriétaires, mais annonce une restriction de l'accès au crédit d'impôt en raison de l'âge.

Appui à la réorganisation du réseau de la santé

Le RPCU réitère enfin son appui à la réorganisation en cours du réseau de la santé et des services sociaux.

« Cette réorganisation a pour but d'améliorer l'accessibilité aux services tout en faisant des économies importantes. Aujourd'hui, nous accueillons favorablement la confirmation de l'annonce d'un financement axé sur le patient. De l'avis du RPCU, cette approche permettra une meilleure répartition régionale des budgets et favorisera également l'innovation et la performance à l'intérieur du réseau », conclut M. Blain.

A propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 86 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes aînées et des jeunes.